

THÉMATIQUE

MATÉRIAUX, DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

OCTOBRE 2022

DÉCHETS INERTES & MATÉRIAUX RECYCLÉS

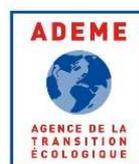
Résultats **CAMPAGNE D'ENQUÊTE 2022**

Plateformes de recyclage, carrières, installations de stockage, plateformes de transit



Cette monographie a été réalisée par la CERC Nouvelle-Aquitaine, grâce au soutien technique et financier de la **Région**, de l'**ADEME** et de la **DREAL Nouvelle-Aquitaine**.

Elle a également bénéficié d'un appui de la **Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP)** et de l'**Union Nationale des Industries de Carrières Et Matériaux (UNICEM) Nouvelle-Aquitaine**. Sa réalisation s'est, en outre, déroulée en coordination avec l'**Agence Régionale Évaluation Climat (AREC)** dans le cadre de l'Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire (ORDEC) : ordec.arec-nouvelleaquitaine.com.



Contacts :

Sébastien PERRUCHOT, 05.47.47.62.43, bordeaux@cerc-na.fr
Alicia GORY, 05.56.37.03.07, a.gory@cerc-na.fr

Note méthodologique :

Les données figurant dans cette monographie sont issues d'une enquête dématérialisée menée par la CERC, auprès des installations spécialisées dans la gestion des déchets inertes en Nouvelle-Aquitaine. **Elle s'est déroulée du 30 mai au 1^{er} septembre 2022.**

Le taux de réponse à l'échelle régionale a été de 87%. La non-réponse a été corrigée à partir des données issues des déclarations annuelles des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement dans la base GEREP, ou bien estimée à partir des résultats des précédentes campagnes d'enquête. **Les données couvrent ainsi 97% des 479 installations cibles à l'échelle régionale.**

4 grandes familles d'installations ont été enquêtées : les plateformes de recyclage, les centrales d'enrobage, les carrières et les installations de stockage. Les plateformes de transit dédiées aux déchets inertes font également partie du périmètre d'enquête. La catégorisation des installations a été réalisée a posteriori en fonction des rubriques ICPE des installations et du type d'activité déclarée. In fine, **8 catégories d'installations ont été retenues.**

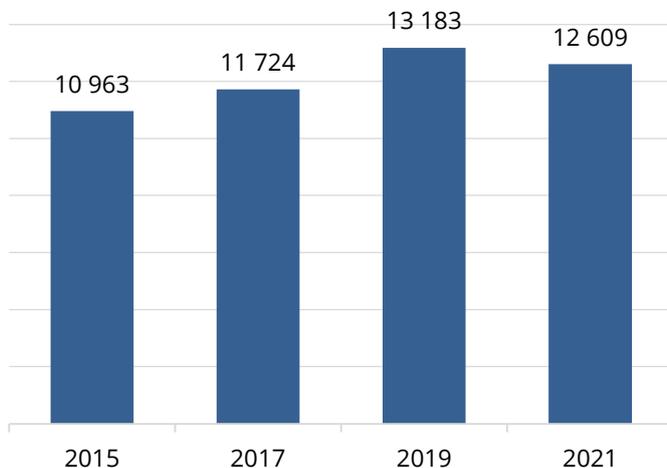
Les informations individuelles recueillies sont déclaratives et confidentielles. Aucun contrôle de conformité réglementaire n'a été opéré. L'AREC a fourni les données concernant les installations de stockage de déchets non dangereux et le listing des déchèteries.

Quel est le gisement estimé de déchets inertes ?

Plus de 12,6 millions de tonnes* de déchets inertes sont issus des activités de construction et d'aménagement en Nouvelle-Aquitaine en 2021. Ils proviennent principalement des déblais de chantier, des activités de déconstruction de bâtiments, d'ouvrages de génie civil, de travaux de voiries et réseaux divers, chaussées ou d'excédents de fabrication de béton prêt à l'emploi.

>> Gisement de déchets inertes*

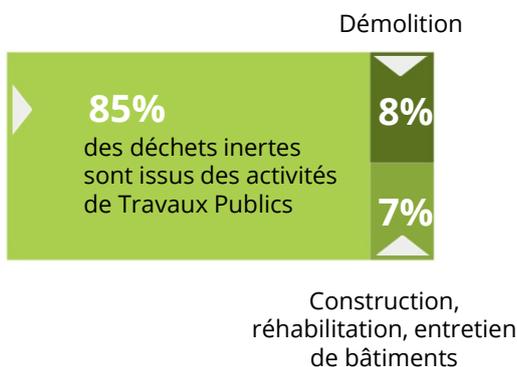
Unité : milliers de tonnes



Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

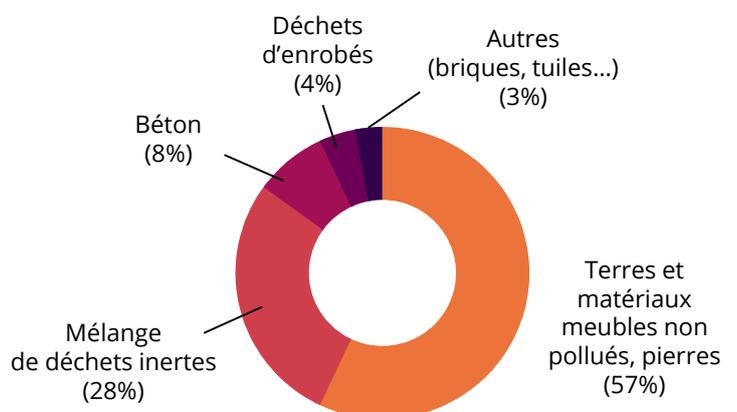
Les déchets inertes sont constitués de bétons, briques, tuiles, agrégats d'enrobés, terres et cailloux... Ces déchets ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante de nature, à nuire à l'environnement ou à la santé humaine.

>> Répartition du gisement par secteur d'activité



Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

>> Répartition du gisement par nature de déchets



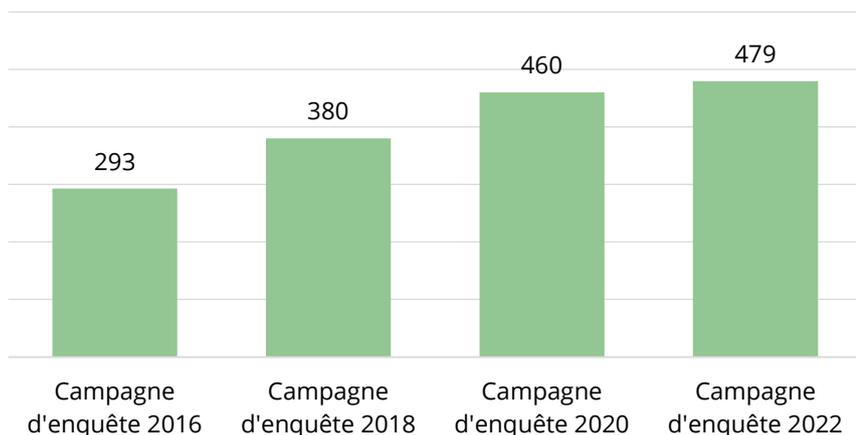
* Les gisements, exprimés en tonnes, demeurent des estimations qu'il convient de **conforter par une expertise locale**. La méthode d'évaluation a consisté à faire « vieillir » les données de l'année 2015, arrêtées dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) de Nouvelle-Aquitaine, selon des critères d'activité pour le Bâtiment et les Travaux Publics : surfaces construites et dépenses de travaux de Bâtiment et de Travaux Publics des collectivités locales par département. Les calculs ont été réalisés en euros constants pour mieux appréhender les volumes d'activité.



Quel est le nombre d'installations spécialisées dans la gestion des déchets inertes ?

Le nombre d'installations recensées, au cours de la campagne d'enquête 2022, s'établit à 479 sites soit une progression nette de 19 installations. Cette augmentation reflète des fermetures et des ouvertures de sites. Pour cette vague d'enquête, c'est en Charente et en Charente-Maritime que les progressions sont les plus importantes (respectivement 6 et 4 installations supplémentaires). Pour les autres départements, le maillage d'installations recensées reste relativement « stable », après les progressions observées sur la période 2016-2020. **Les filières de gestion des déchets inertes se structurent et se consolident** progressivement dans de nombreux départements.

>> Nombre d'installations spécialisées dans la gestion des déchets inertes



Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

152 carrières concourent également à la bonne gestion des déchets inertes (soit près de 47% des carrières en activité en Nouvelle-Aquitaine).

Le nombre d'installations de stockage, sans activité de recyclage de déchets inertes, est en baisse au cours des deux dernières années (81 sites).

Les installations de recyclage de déchets inertes sont en progression sensible au cours des dernières années. Le nombre de plateformes de recyclage et centrales d'enrobage recensées s'établit à 174 contre 93 en 2016.

De même, les installations de stockage et les carrières avec des activités de recyclage de déchets inertes atteignent 93 sites contre 32 en 2016.

Catégories d'installation		Campagne d'enquête 2022	Campagne d'enquête 2020
		Nombre	Nombre
Plateformes de recyclage	↗	138	124
Carrières - remblayage	↗	94	87
ISDI - stockage	↘	81	107
Carrières - remblayage et recyclage	↗	58	44
Centrale et PF associée *	↘	36	40
ISDI - stockage et recyclage	↗	35	20
Plateforme de transit	↗	24	20
ISDND	↘	13	18
TOTAL		479	460

Note de lecture : « Carrière - remblayage et recyclage » signifie que les carrières ont réceptionné des déchets inertes pour les utiliser en remblayage de la carrière et/ou pour les recycler.

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

(*) Les centrales d'enrobage et plateformes de recyclage associées sur le même site, sont en légère baisse, en raison de la baisse du nombre de centrales mobiles recensées pour des grands chantiers routiers et le reclassement de certaines dans la catégorie « plateformes de recyclage ».

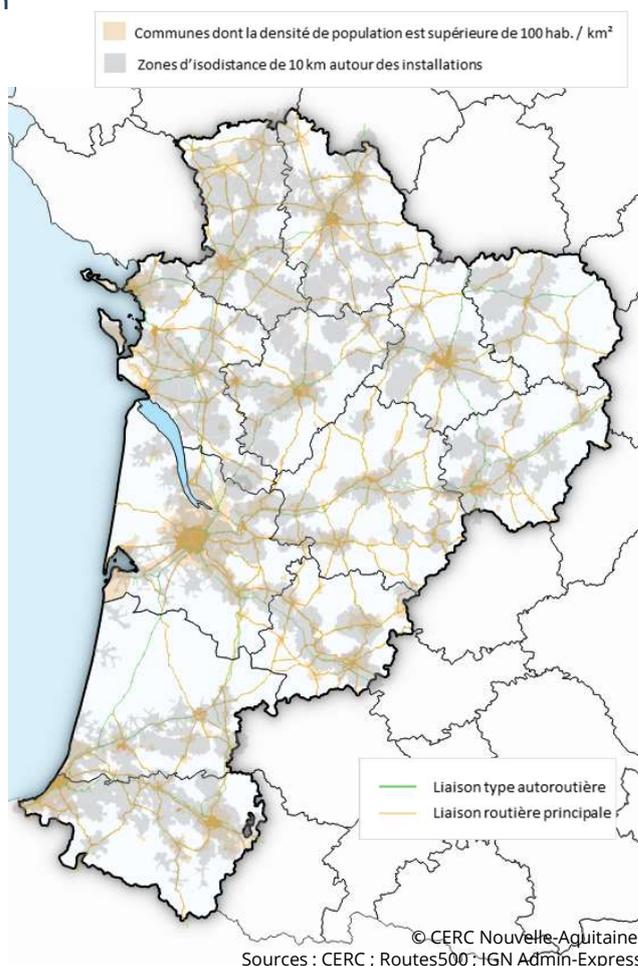
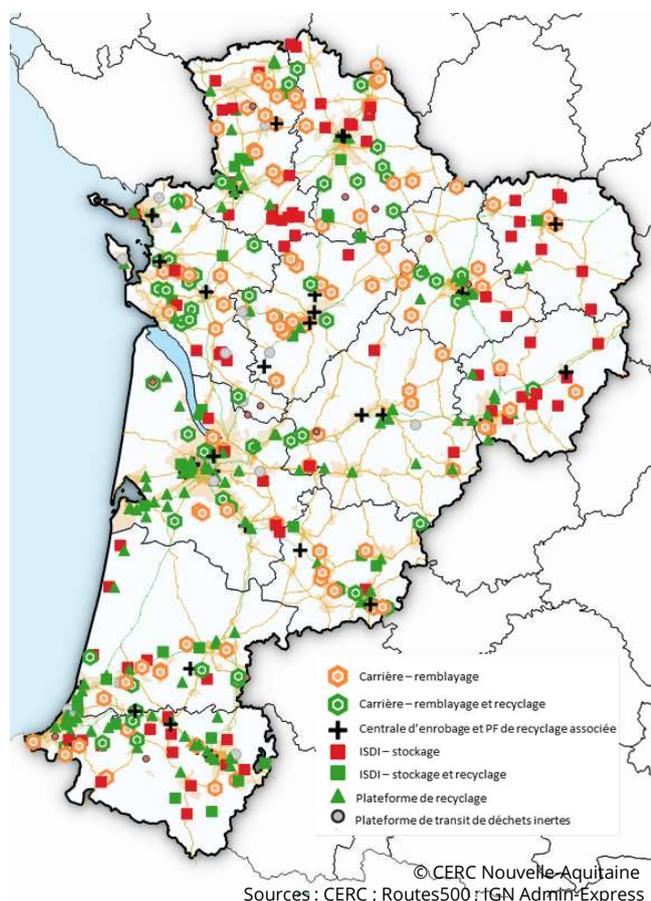
❖ Où sont situées les installations spécialisées dans la gestion des déchets inertes ?

Les installations de gestion des déchets inertes se répartissent, sur l'ensemble du territoire, à proximité des lieux de production de déchets et/ou le long des axes de circulation. Les carrières et certaines installations de stockage de déchets inertes complètent le maillage sur des territoires plus ruraux. Les zones d'isodistance de 10 km autour des installations font toutefois apparaître des territoires mal couverts par des installations, principalement en zone rurale. Pour ces zones géographiques, les déchèteries publiques ou professionnelles assurent un maillage de points de collecte complémentaire pour les gravats des artisans et entreprises du bâtiment.

La densité d'installations en Nouvelle-Aquitaine s'établit à 6 sites pour 1 000 km². Les Pyrénées-Atlantiques, suivie de la Charente-Maritime disposent du maillage le plus important. La Creuse et la Dordogne font apparaître les densités d'installations les plus faibles.

Les plateformes de recyclage sont principalement situées à la périphérie des agglomérations. Elles répondent à une logique de circuit court. En effet, les coûts de transport pénalisent rapidement les matériaux recyclés en matière de prix de vente. Certaines installations peuvent être toutefois plus excentrées des zones urbaines, bénéficiant d'une bonne desserte routière ou de complémentarités avec les activités de Travaux Publics de l'exploitant et/ou de négoce de matériaux de construction.

>> Maillage des installations spécialisées dans la gestion des déchets inertes et zones d'isodistances *





Où sont situés les points de collecte et de reprise des déchets inertes ?

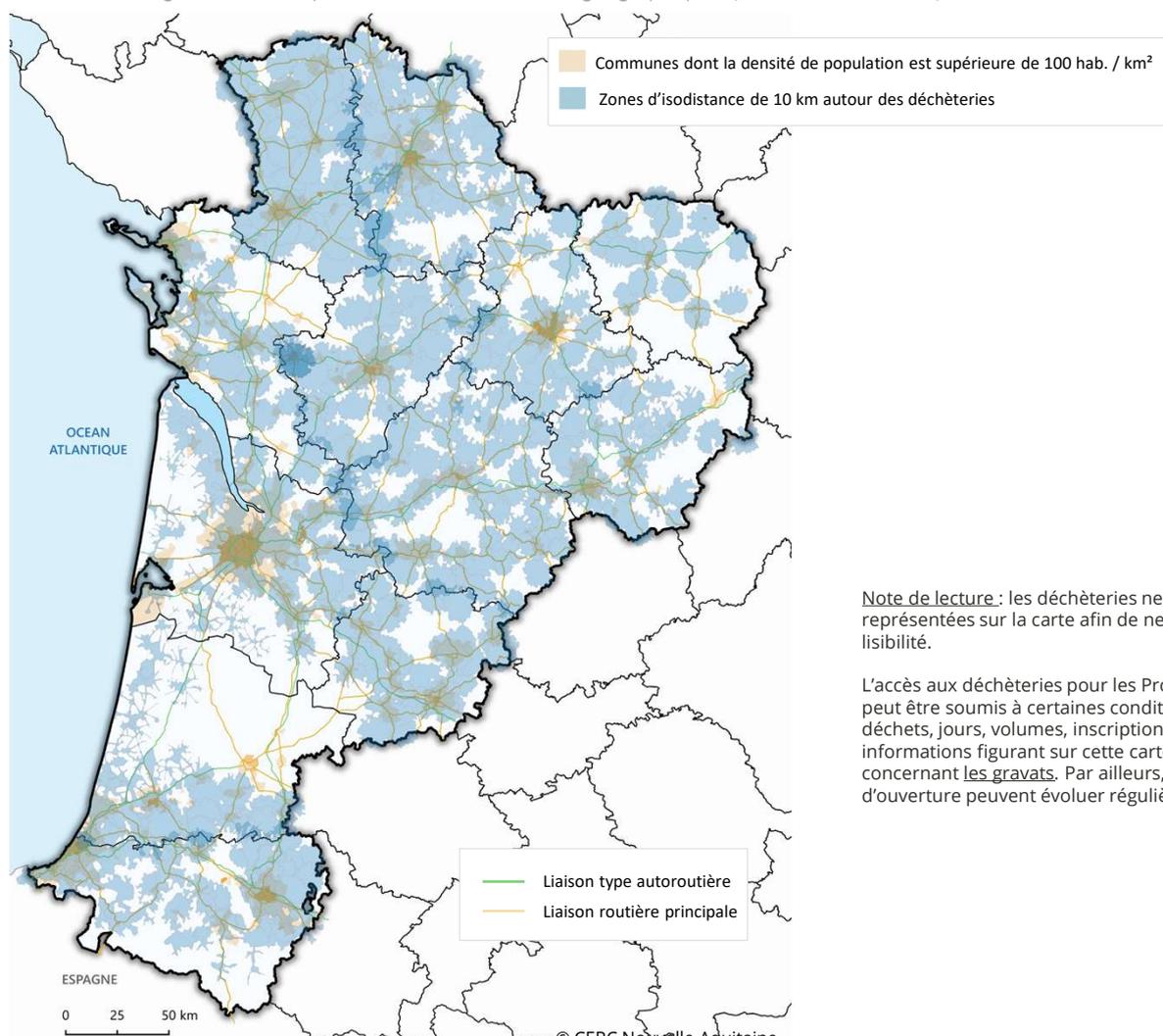
(en complément des installations spécialisées)

Le maillage des points de collecte est constitué principalement de 376 déchèteries sous maîtrise d'ouvrage publique ouvertes aux Professionnels, et acceptant les gravats (633 déchèteries sous maîtrise d'ouvrage publique au total). 32 sont associées à une installation de stockage de déchets inertes. 37 déchèteries professionnelles à capitaux privés, acceptant des gravats, ont été recensées. Ces points de collecte « multi-déchets » ne sont pas nécessairement adaptés à des quantités de déchets inertes importantes et ciblent plutôt les artisans du Bâtiment et des Travaux Publics.

La densité du maillage s'établit à 5 déchèteries pour 1 000 km², avec toutefois des différences départementales. Ce maillage garantit l'accès à une déchèterie à moins de 10 km des chantiers sur une grande partie du territoire. La densité est, cependant, plus faible que celle des installations spécialisées dans la gestion des déchets inertes.

>> Maillage des points de collecte et de reprise des déchets inertes et zones d'isodistances *

déchèteries géolocalisées à partir de leurs coordonnées géographiques (EPSG4326 - WGS84)



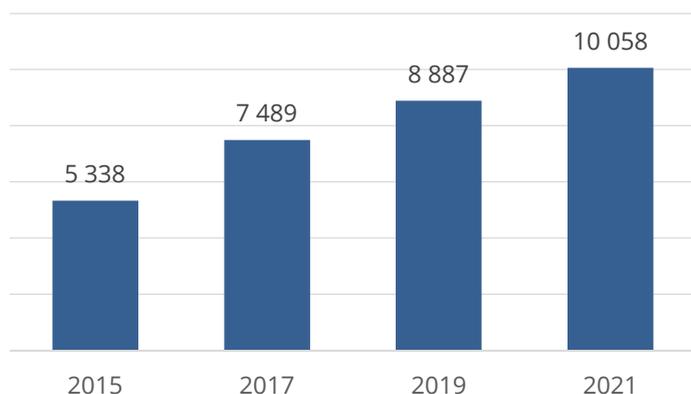
Note de lecture : les déchèteries ne sont pas représentées sur la carte afin de ne pas nuire à sa lisibilité.

L'accès aux déchèteries pour les Professionnels peut être soumis à certaines conditions : nature des déchets, jours, volumes, inscription préalable. Les informations figurant sur cette carte sont celles concernant les gravats. Par ailleurs, les conditions d'ouverture peuvent évoluer régulièrement.

Quels sont les tonnages de déchets inertes réceptionnés ?

Les tonnages de déchets inertes entrants sur les installations au cours de l'année 2021 s'élèvent à **plus de 10 058 milliers de tonnes**, en hausse de 13% par rapport à l'année 2019. Les tonnages progressent entre chaque campagne d'enquête. Cette augmentation traduit, tout d'abord, une captation supérieure du gisement par des installations classées, **une professionnalisation et amélioration de la visibilité** des filières de gestion des déchets inertes. Le taux de captation à l'échelle régionale s'élève à 81%.

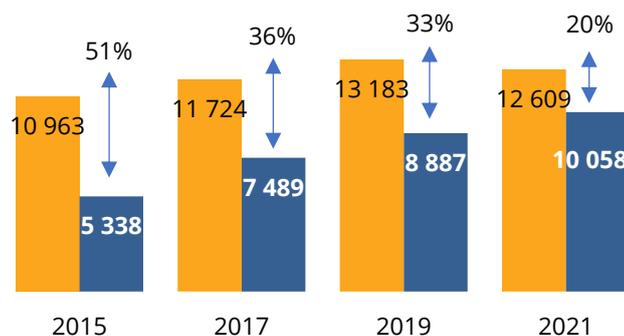
>> Tonnages de déchets inertes réceptionnés sur les installations spécialisés (hors double-comptes*)
unité : milliers de tonnes



* Double-compte : flux d'une installation à une autre. Les tonnages réceptionnés par l'ensemble des installations s'élèvent à 11 013 milliers de tonnes en 2021.

Taux de réponse : 87%
Non-répondants estimés : 10%
Taux de représentativité : 97%

>> Captation du gisement de déchets inertes par les installations
unité : milliers de tonnes



■ Gisement de déchets inertes
■ Tonnages entrants sur les installations

La valorisation en remblaiement de carrières représente 38% des tonnages. 32% des déchets réceptionnés ont été recyclés sur des plateformes de recyclage ou carrières et installations de stockage habilitées à le faire. Il s'agit principalement de béton et de mélange de déchets inertes.

Le taux de valorisation des déchets est de 73% à l'échelle régionale.

17% des déchets inertes réceptionnés, toutes catégories confondues, ont été stockés provisoirement en attente d'être traités, l'année suivante.

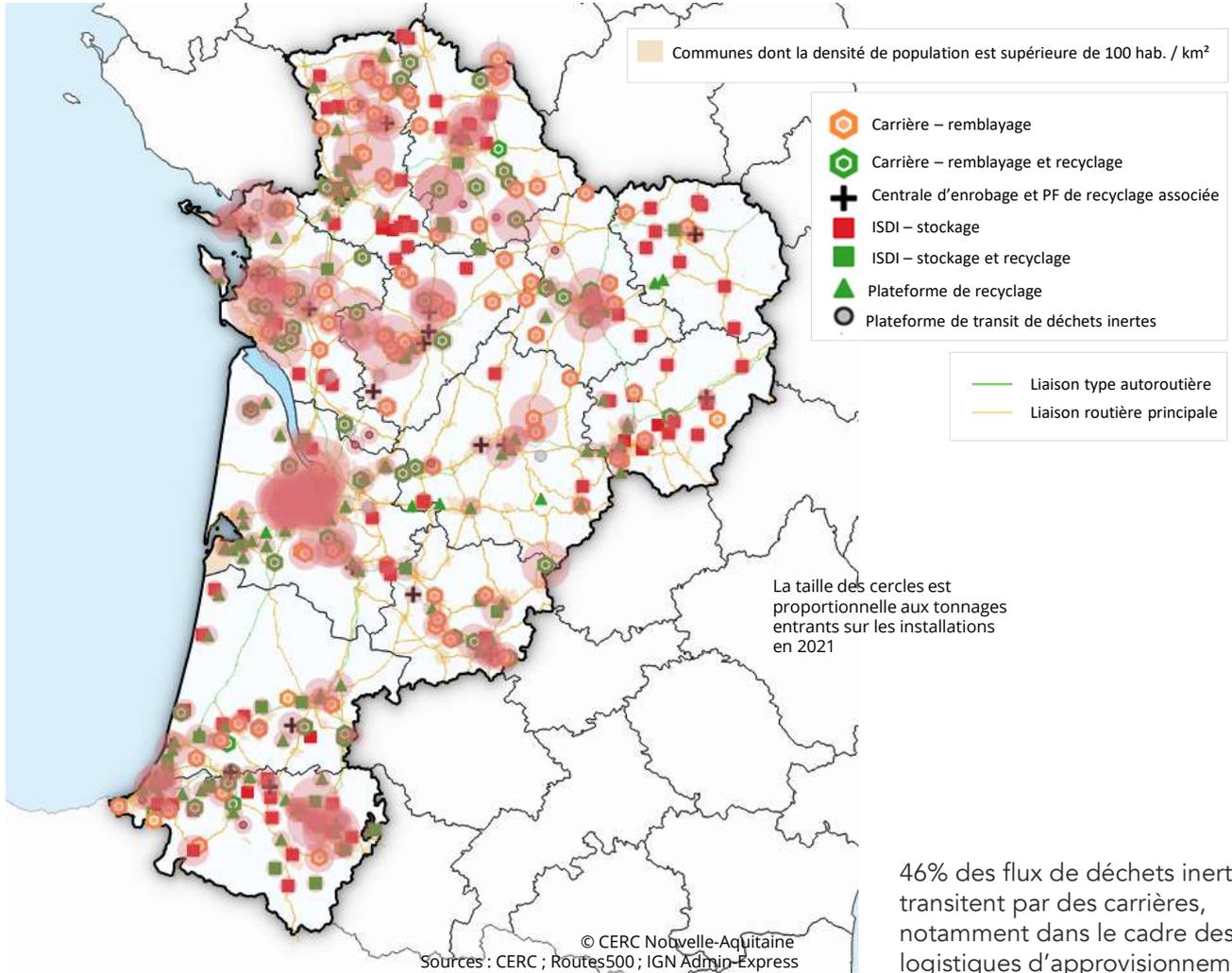
>> Répartition des tonnages réceptionnés par destination (hors double-comptes*)

	Campagne d'enquête 2022	
	Tonnages en kt	Part en %
Utilisés en remblaiement de carrières	3 867	38%
Recyclés	3 252	32%
Stockés provisoirement en attente d'être traités	1 735	17%
Stockés définitivement	878	9%
Utilisés en aménagement sur site *	326	3%
TOTAL	10 058	100%

* Il s'agit des aménagements sur les installations de gestion : pistes d'accès, merlons acoustiques ou paysagers... pour des plateformes qui viennent de se créer ou bien pour des installations de stockage de déchets non dangereux.

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

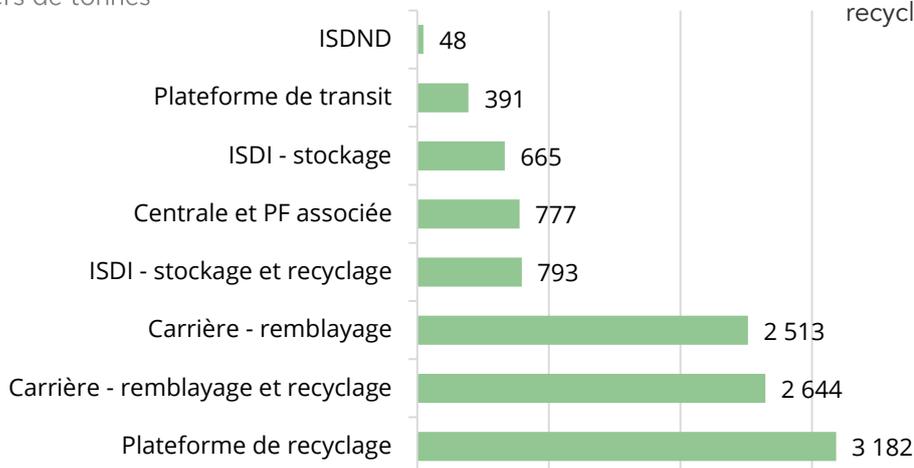
>> Répartition des tonnages réceptionnés par installation



46% des flux de déchets inertes transitent par des carrières, notamment dans le cadre des flux logistiques d'approvisionnement en matériaux des déchets et pour la réception des matériaux non recyclés des plateformes de recyclage.

>> Répartition des tonnages réceptionnés par catégorie d'installation

unité : milliers de tonnes



Source : CERC Nouvelle-Aquitaine



Quel est le devenir des tonnages réceptionnés ?

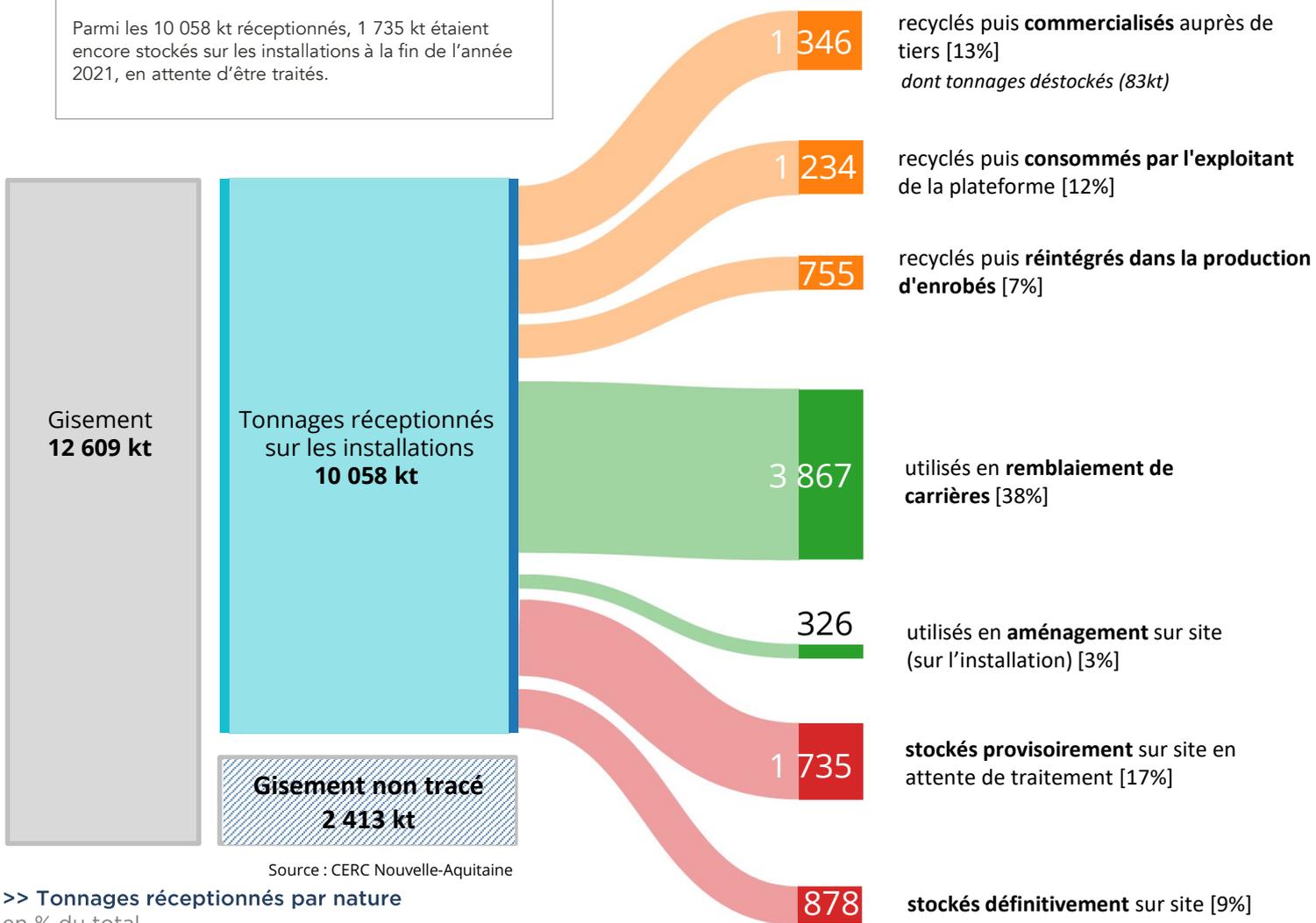
Note de lecture du diagramme de Sankey :

Les tonnages réceptionnés sur les installations s'établissent à 10 058 kt. Les plateformes de recyclage ont commercialisé 1 346 kt de matériaux recyclés. Ces tonnages sont issus des matériaux réceptionnés cette même année mais peuvent aussi provenir des stocks de matériaux recyclés l'année précédente (83 kt).

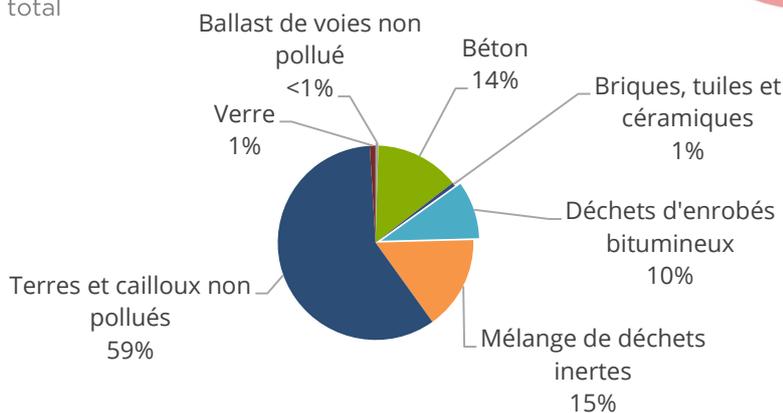
Parmi les 10 058 kt réceptionnés, 1 735 kt étaient encore stockés sur les installations à la fin de l'année 2021, en attente d'être traités.

>> Destination des tonnages réceptionnés

unité : milliers de tonnes



>> Tonnages réceptionnés par nature en % du total





Quels sont les tonnages recyclés ?

En 2021, **les tonnages recyclés de déchets inertes s'élèvent à 3 252 milliers de tonnes**, en progression régulière entre les différentes vagues d'enquête. Ils couvrent environ 7% à 8% des besoins en matériaux de la région avec des disparités départementales : de 3% dans les Deux-Sèvres à plus de 17% en Gironde.

De nombreux objectifs et instruments réglementaires en faveur de l'économie circulaire ont été mis en place au cours des dernières années. Ils concourent à une meilleure valorisation des déchets inertes, même si des efforts restent encore à faire pour sensibiliser les donneurs d'ordre à l'usage des granulats recyclés.

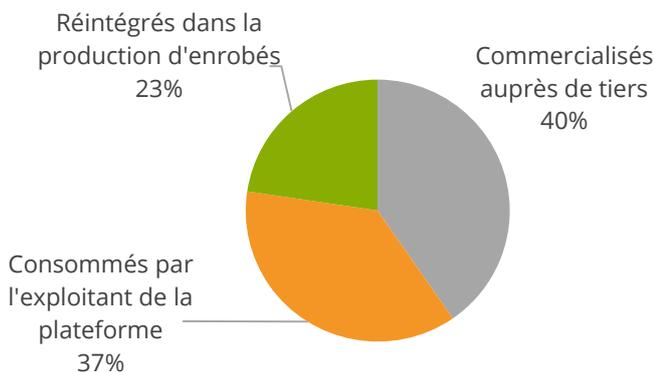
Plusieurs facteurs militent en faveur du développement du recyclage :

- les obligations en matière de traçabilité des déchets ;
- l'utilisation au minimum de 60 % de matériaux pour les chantiers routiers issus de la réutilisation ou du recyclage de déchets du BTP, pour l'État et les collectivités ;
- la densification du maillage d'installations de traitement ;
- l'amélioration de la qualité des granulats recyclés ;
- le développement de l'usage des granulats recyclés dans les formulations de bétons ou dans la fabrication d'enrobés.

La mise en place d'un éco-organisme dédié aux déchets inertes et des Diagnostics « Produits-Équipement-Matériaux-Déchets » laissent également envisager une meilleure valorisation des déchets de déconstruction dans les années à venir.

>> Destination des tonnages de matériaux recyclés

unité : milliers de tonnes



Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

>> Tonnages de déchets inertes recyclés

unité : milliers de tonnes



* Les tonnages recyclés, pour une année donnée, peuvent différer de ceux commercialisés ou consommés au cours de cette même année. L'écart est lié au stockage / déstockage de matériaux.

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

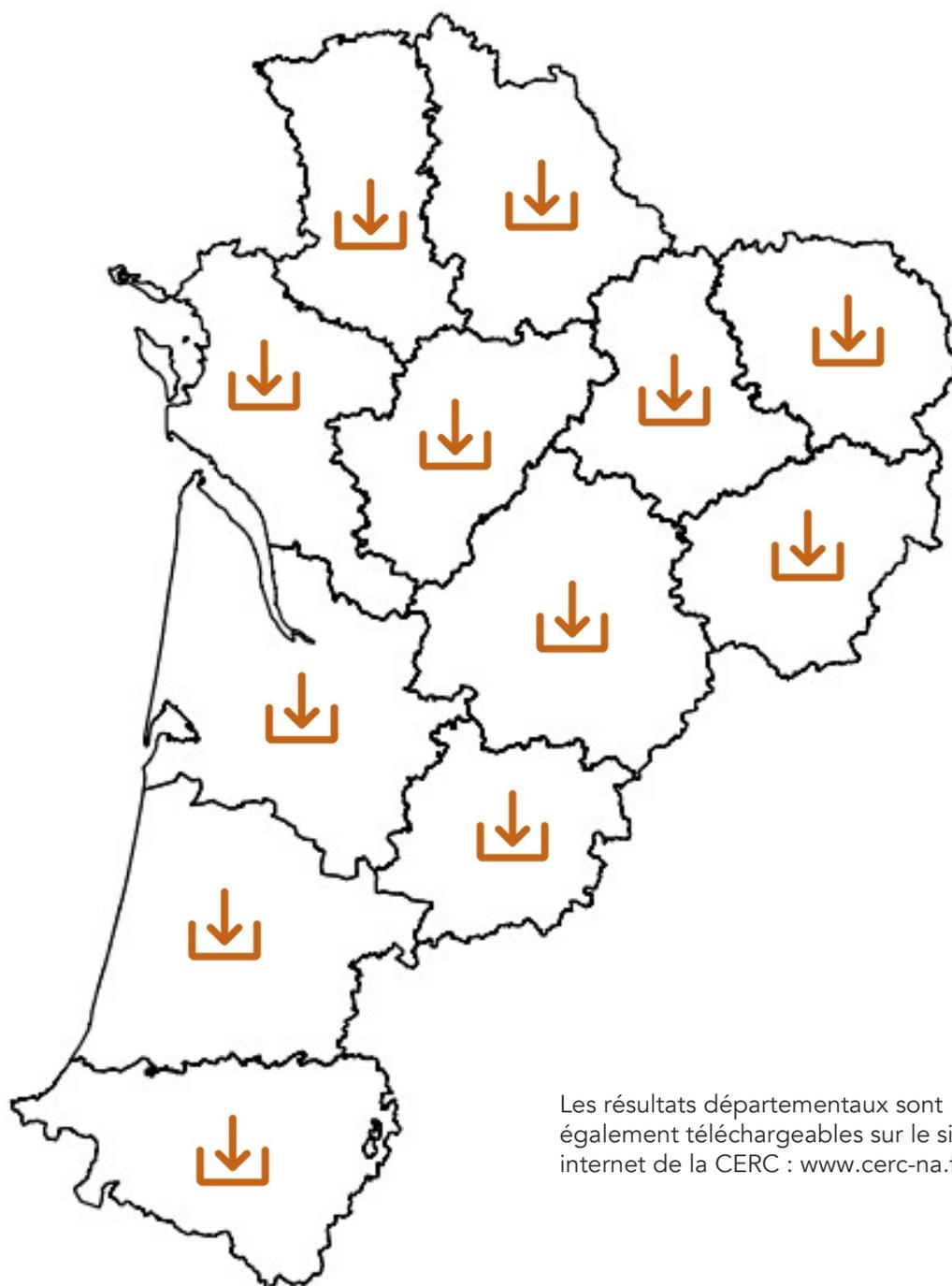
Des freins existent au développement du recyclage.

L'équilibre économique des plateformes de recyclage est variable selon les territoires. Leur localisation géographique et les coûts de transport associés sont deux éléments clés de la compétitivité prix des matériaux recyclés.

La proximité des sites de recyclage et des lieux de consommation, par rapport aux sites d'extraction de granulats naturels, est le plus souvent un critère majeur. La difficulté pour trouver des zones foncières disponibles (et compatibles avec les plans locaux d'urbanisme) pour installer des plateformes de recyclage à proximité des zones urbaines est aussi un facteur limitant le développement du recyclage.

Résultats départementaux

Liens de téléchargement



Les résultats départementaux sont également téléchargeables sur le site internet de la CERC : www.cerc-na.fr

La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) Nouvelle-Aquitaine rassemble les acteurs publics et privés de l'acte de construire au niveau régional. Elle assure des missions d'observation, d'information et de concertation en développant des outils d'aide à la décision sur différentes thématiques : connaissance des marchés, investissement local, transition écologique et économie circulaire, infrastructures et emploi-formation.

LES MEMBRES

